

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 à 18 h
(Extrait du Registre)**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 20 DECEMBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 29 novembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, M. GALABERT Vivian, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik, M. GEORGES Raymond.

Excusés :

Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline pouvoir à Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique.
M. ROULET Pascal pouvoir à Mme VILLA Pierrette.
Mme FERRAND Isabelle pouvoir à M. GALABERT Vivian.
Mme TABANON Chantal pouvoir à Mme CHATOT Magali.
M. GABEN Stéphane pouvoir à M. AMELING Christian.
Mme PAILHORIES Anne pouvoir à Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

Absents :

M. VALERO Jean-Michel.
Mme COTTET Aurélie.
M. MONTOY Alain.

Madame Brigitte TREY D'OUSTEAU a été désignée secrétaire de séance.

2023.55 - OBJET : AGGLOMERATION D'AGEN - DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT A LA COMMISSION PERMANENTE VOIRIE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR PATRICK COUDERC.

VOTE : 23 Pour, 3 Abstentions (Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).

Mes Chers Collègues,

I- Exposé des motifs :

Dans sa séance du 29 septembre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de représentants titulaires et suppléants de la commune de Bon-Encontre pour siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen.

Pour rappel, ont été désignés pour la commission permanente « voirie, pistes cyclables et éclairage public » : Monsieur AMELING Christian, membre titulaire, et Monsieur Patrick COUDERC, membre suppléant.

Monsieur Patrick COUDERC nous informant de son souhait de ne plus siéger, il convient donc de désigner un nouveau membre suppléant pour représenter la commune au sein de cette commission.

II- Considérants et références juridiques :

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 23 juillet 2020 relative à la création des commissions permanentes,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Bon-Encontre en date du 29 septembre 2020 relative à la désignation d'élus au sein de ces commissions,

Madame Le Maire propose de désigner Madame Pierrette VILLA en tant que suppléante, pour représenter la Commune au sein de la commission permanente de l'Agglomération Agenaise « voirie, pistes cyclables et éclairage public »

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
Par 23 voix Pour, 3 Abstentions**

DESIGNE Madame Pierrette VILLA en tant que suppléante, pour représenter la Commune au sein de la commission permanente de l'Agglomération Agenaise « voirie, pistes cyclables et éclairage public ».

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.
Affichage le 28 décembre 2023

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,
Laurence LAMY



La secrétaire de séance,
Brigitte TREY D'OUSTEAU